



## Initiative populaire Pour des soins infirmiers forts

**Communiqué de presse de l'ASI du 9 mars 2018**

### **Le Conseil fédéral nie la pénurie de personnel soignant**

*Le Conseil fédéral refuse l'initiative pour les soins infirmiers sans contre-projet. Pour l'ASI, cette décision est totalement incompréhensible : « Le Conseil fédéral ferme les yeux malgré les faits. A l'heure actuelle déjà, la pénurie de personnel qualifié dans le domaine des soins est conséquente : 11'000 postes ne sont pas pourvus dans le secteur des soins, dont 6'500 postes d'infirmières diplômées. Et la situation ne s'améliorera pas grâce aux mesures annoncées par la Confédération », explique la vice-présidente de l'ASI, Sophie Ley. « Pour les patients – et donc pour nous tous – ce sont de sombres perspectives. »*

Le Conseil fédéral justifie son rejet en évoquant entre autres les mesures qui ont déjà été prises pour enrayer la pénurie de personnel qualifié dans les soins. „Les mesures mises en place n'ont pas eu l'effet escompté: dans le domaine de la formation, les chiffres relatifs au nombre d'infirmières absolument nécessaires sont même en recul. Une ASSC sur cinq a tourné le dos au système de santé après cinq ans d'exercice seulement. Et une campagne d'image pour les soins de longue durée est, dans ce contexte, une simple politique de rapiécage“, déclare Sophie Ley. „Pour pouvoir garantir la sécurité des patients à l'avenir aussi, il faut davantage que des déclarations prononcées du bout des lèvres. Il n'est pas possible d'échapper à des mesures d'ordre légal. C'est le seul moyen de lutter durablement contre la pénurie de personnel“.

L'initiative sur les soins infirmiers veut assurer pour l'avenir également une bonne qualité de soins, ce qui est la seule façon de garantir la sécurité du patient. Il a été démontré que le manque de personnel infirmier qualifié implique bien souvent davantage de complications telles que les infections, les escarres ou les chutes, et que le risque de décès des patients augmente. « La population est consciente de ces faits. C'est pourquoi, nous avons réuni les signatures nécessaires en huit mois seulement », dit Sophie Ley.

Informations supplémentaires sur : [www.pour-des-soins-infirmiers-forts.ch](http://www.pour-des-soins-infirmiers-forts.ch)

Contact : Sophie Ley, vice-présidente de l'ASI, tél. 079 374 49 02



**Association suisse des infirmières et infirmiers ASI**

Case postale, 3001 Berne, tél. 031 388 36 36

[info@sbk-asi.ch](mailto:info@sbk-asi.ch) – [www.sbk-asi.ch](http://www.sbk-asi.ch) – [www.pour-des-soins-infirmiers-forts.ch](http://www.pour-des-soins-infirmiers-forts.ch)

**Compte de dons : PC 31-460246-9 – IBAN CH22 0900 0000 3146 0246 9**